



Ville d'Ath
Val de Dendre

Département du Développement territorial
Aménagement du Territoire - Urbanisme
Rue de Pintamont 54 - 7800 Ath

T. 068 68 10 80
F. 068 68 10 89
urba@ath.be - www.ath.be

URBANISME

AVIS D'ANNONCE DE PROJET

Le Collège communal fait savoir qu'en vertu du Code de Développement Territorial, il est saisi d'une demande de permis d'urbanisme

Le demandeur est la S.R.L. Time Tooth Smile – représentée par Monsieur VAN DE VELDE Julien et dont les bureaux se situent Chaussée de Mons(Maf), 457 à 7810 Maffle

Le terrain concerné est situé Chaussée de Mons, 457 à 7810 Maffle, et cadastré 9e division, section B n°91M.

Le projet consiste à transformer et étendre une habitation en cabinets dentaires et construire un car-port.

et présente les caractéristiques suivantes : D.VIII.13 : forme supplémentaire de publicité et d'information

Durant cette période de crise sanitaire, les consultations au sein du centre administratif communal sont limitées. Des lors, des explications peuvent être obtenues par téléphone au 068/68.10.80 (du lundi au vendredi de 08h00 à 16h00) ou par courriel à l'adresse urba@ath.be.

Une partie du dossier peut être consulté sur le site internet www.ath.be.

Les réclamations et observations écrites sont à envoyer du 15/01/2021 au 29/01/2021 au Collège communal :

–*par courrier ordinaire à l'adresse suivante : Administration communale de Ath, Service urbanisme, Rue de Pintamont, 54 à 7800 Ath ;*

–*par courrier électronique à l'adresse suivante : urba@ath.be*

Ath, le 08/01/2021

Le Directeur Général

Bruno BOËL

Le Bourgmestre

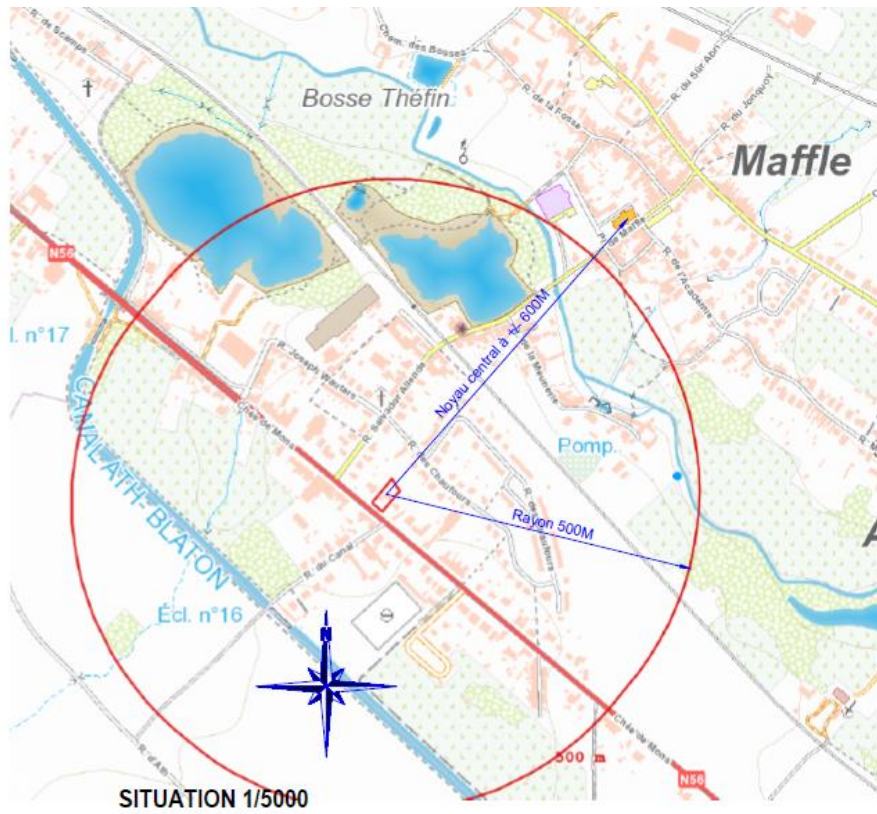
Bruno LEFEBVRE



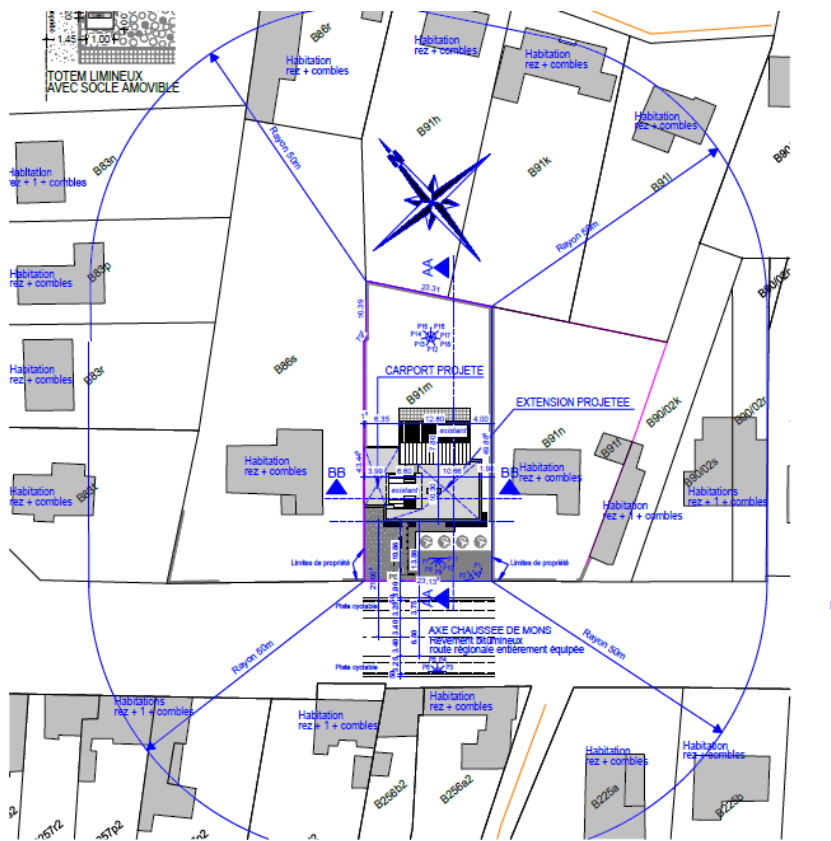
Wallonie

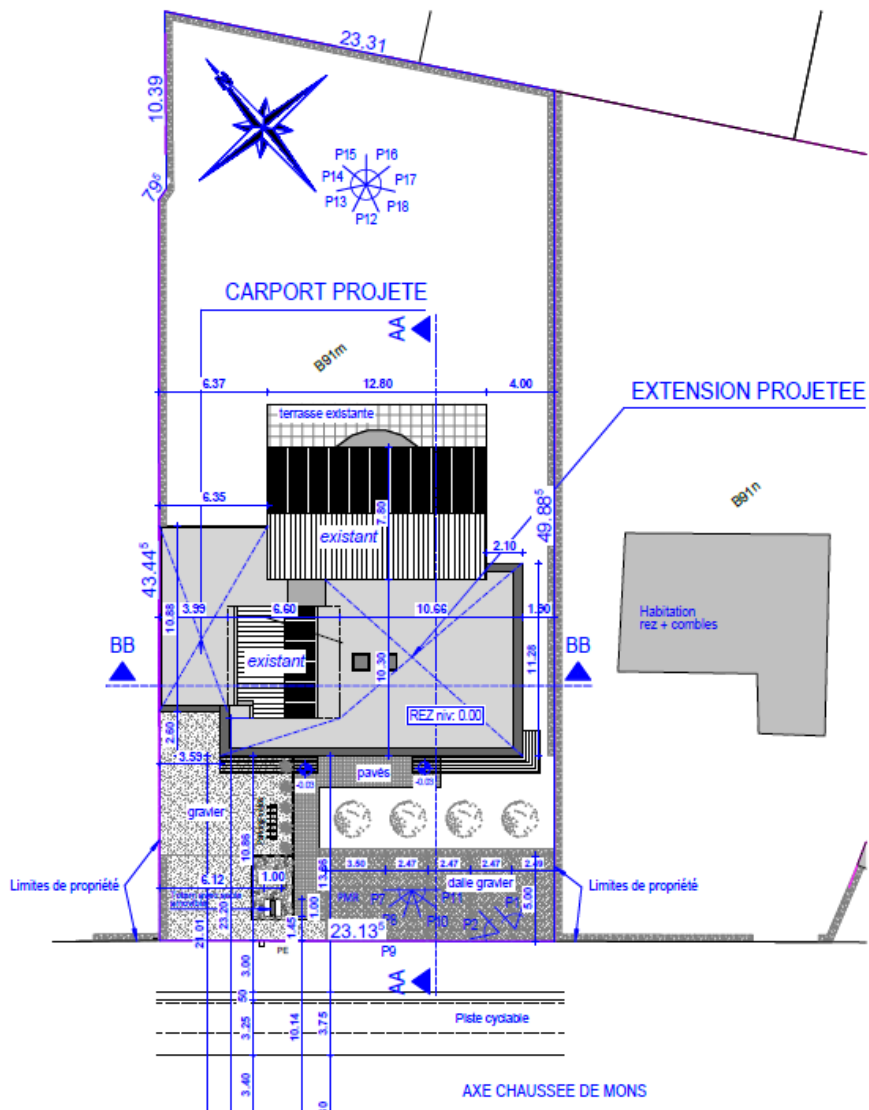


Situation

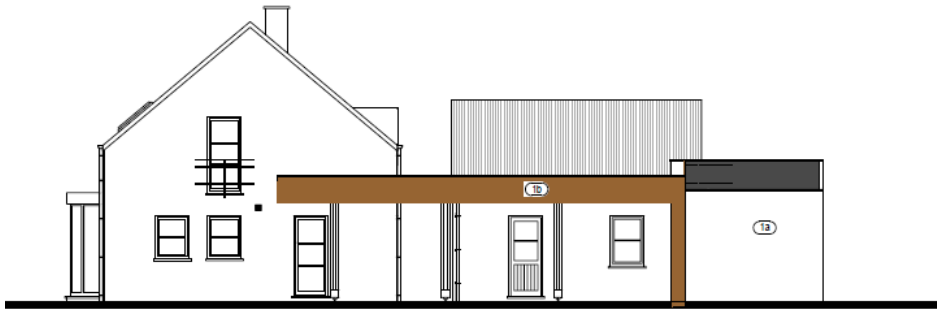


Implantation

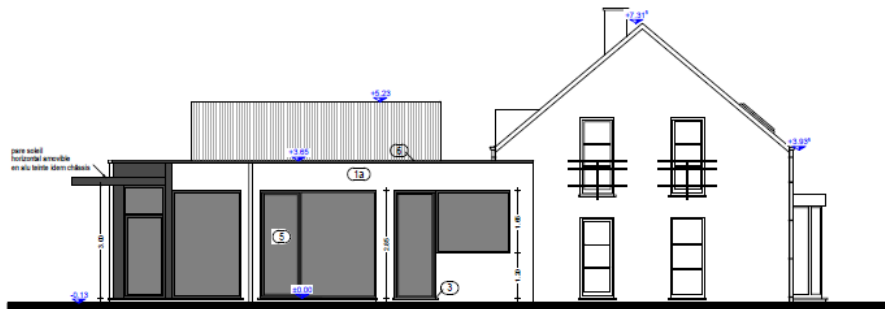




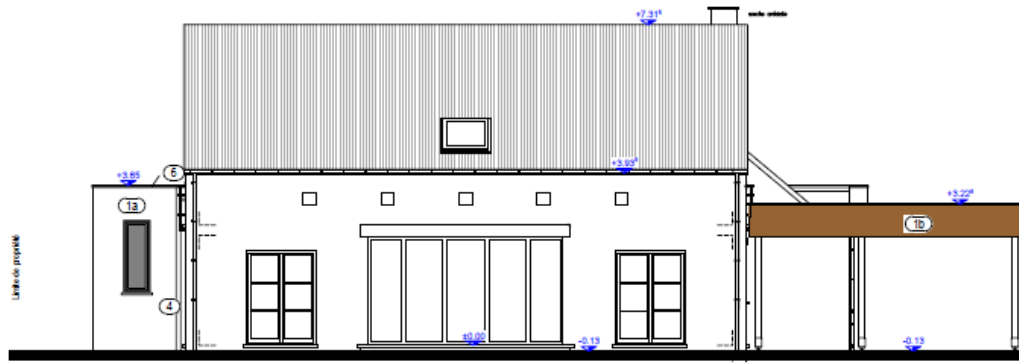
Façades



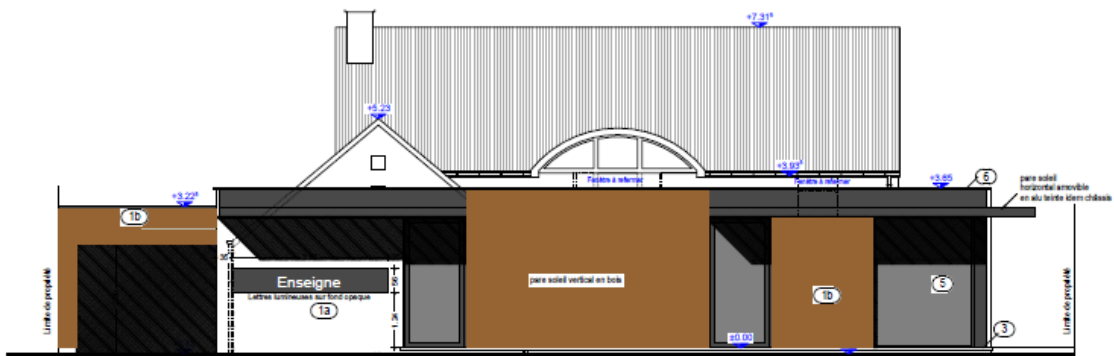
ELEVATION LATÉRALE GAUCHE



ELEVATION LATÉRALE DROITE



ELEVATION ARRIÈRE



ELEVATION AVANT